

Colloque à l'occasion des 30 ans du procès Klaus Barbie

Juger les crimes contre l'humanité : les leçons de l'histoire

Grenoble, 23 & 24 novembre 2017
Amphi H, Centre de Langues Vivantes

Programme

Jeudi 23 novembre 2017

9h00 - Mots de bienvenue : David DECHENAUD, Doyen de la Faculté de Droit et Théodore CHRISTAKIS, Directeur du Centre d'Etudes sur la Sécurité Internationale et les Coopérations Européennes

9h10 - Ouverture : Viviane DITTRICH, Directrice adjointe de l'Académie Internationale des Principes de Nuremberg

9h20 - Rapport introductif : Philippe GRECIANO, Professeur à l'Université Grenoble Alpes, Responsable du Groupe de Recherche sur la Justice Internationale

9h30 - Allocutions : Silvia FERNANDEZ de GURMENDI, Présidente de la Cour Pénale Internationale et Karim A.A. KHAN, Président de l'Association du Barreau près la Cour Pénale Internationale (messages vidéo)

1 - Le procès Klaus Barbie : entre histoire et politique internationale

Présidence : Jacques DALLEST, Procureur Général près la Cour d'Appel de Grenoble

9h40 - Klaus Barbie, le nazi et le criminel - Tal BRUTTMANN, Historien

10h00 - L'expérience du procès Klaus Barbie - Jean-Olivier VIOU, Substitut général lors du procès Klaus Barbie

10h20 - La perspective historique du procès Barbie - Pascal PLAS, Directeur de la Chaire d'excellence Gestion du conflit et de l'après-conflit, Université de Limoges

10h40 - Débat - Pause

Présidence : François GENTON, Professeur à l'Université Grenoble Alpes, Responsable du Centre de Recherche sur l'Allemagne et l'Autriche contemporaines

11h00 - La Bolivie et le procès Klaus Barbie - Alfonso DORADO, Avocat, ancien diplomate bolivien

11h20 - L'Allemagne, la justice et les relations internationales - Hans-Dieter HEUMANN, Ambassadeur d'Allemagne (e.r.)

11h40 - Débat - Pause

2 - Des crimes d'exception : définition et contextualisation

Présidence : Patrick MAISTRE DU CHAMBON, Professeur émérite de l'Université Grenoble Alpes, Doyen honoraire de la Faculté de droit de Grenoble

14h00 - Eugène Aroneanu et l'invention du crime contre l'humanité - Sébastien LE GAL, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

14h20 - La question de l'intentionnalité - Mathieu JACQUELIN, Maître de Conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

14h40 - Les débats sur l'imprescriptibilité - Martial MATHIEU, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

15h00 - Débat - Pause

Présidence : Etienne VERGES, Professeur à l'Université Grenoble Alpes, ancien Directeur du Centre de Recherche Juridique de Grenoble

15h20 - Henri Donnedieu de Vabres et la répression des crimes internationaux - Patricia MATHIEU, Maître de Conférences à l'Université Grenoble Alpes

15h40 - La définition du terrorisme international dans la jurisprudence du Tribunal Spécial pour le Liban - Antonios ABOU KASM, Conseil principal près le Tribunal Spécial pour le Liban

16h00 - Le procès Condor de Rome - Lauriane BOUVET, Doctorante à l'Université Grenoble Alpes

16h20 - Débat- Pause

Visite du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Vendredi 24 novembre 2017

3 - Comment juger les crimes contre l'humanité ?

Présidence : Thierry GARCIA, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

9h00 - La complémentarité des compétences juridictionnelles - Valérie MALABAT, Professeur à l'Université de Bordeaux, Directrice de l'Institut de Sciences Criminelles et de la Justice

9h20 - Fondements et modèles de la compétence universelle - Amane GOGORZA, Maître de Conférences HDR à l'Université de Bordeaux

9h40 - La compétence de la Cour Pénale Internationale quant aux infractions- Cédric RIBEYRE, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

10h00 - Débat - Pause

Présidence : Cédric RIBEYRE, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

10h20 - Les spécificités procédurales en France - Raphaëlle PARIZOT, Professeur à l'Université Paris Nanterre

10h40 - La coopération judiciaire internationale - Marie NICOLAS-GRÉCIANO, Maître de Conférences à l'Université Clermont Auvergne

11h00 - La justice transitionnelle - Xavier PHILIPPE, Professeur à l'Université d'Aix-en-Provence, Directeur de l'Institut Louis Favoreu

11h20 - Débat - Pause

4 - La justice pénale internationale : bilan et perspectives

Présidence : Karine BANNELIER-CHRISTAKIS, Maître de Conférences HDR à l'Université Grenoble Alpes

14h00 - Les droits des victimes devant la Cour Pénale Internationale - Paolina MASSIDA, Conseil principal du Bureau du Conseil Public pour les Victimes près la Cour Pénale Internationale

14h20 - Les droits de la défense devant le Tribunal Spécial pour le Liban - Johann SOUFI, Chef de la Section d'Appui Juridique du Bureau de la Défense près le Tribunal Spécial pour le Liban

14h40 - La profession d'avocat devant les juridictions pénales internationales - Ghislain MABANGA, ATER à l'Université Paris Nanterre, Conseil près la Cour Pénale Internationale

15h00 - Débat - Pause

Présidence : Catherine SCHNEIDER, Professeur émérite de l'Université Grenoble Alpes, Directrice du Centre d'Excellence Jean Monnet

15h20 - Le procès des dirigeants Khmers rouges à travers le regard des parties civiles - Élisabeth SIMONNEAU-FORT, Magistrate, ancien Co-Avocat principal près les Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

15h40 - Le procès Hissène Habré - Fatou Amadou DIEYE, Doctorante à l'Université Grenoble Alpes

16h20 - Les défis de la justice pénale internationale - Catherine MABILLE, Conseil principal près la Cour Pénale Internationale

16h40 - Débat

17h00 - Conclusion générale - Muriel UBÉDA-SAILLARD, Professeur à l'Université de Lille

*

* *